

Réponse à une consultation 21.01.2013

## **Un groupe d'organisations publie des lignes directrices pour les investisseurs institutionnels**

Des représentants de l'économie, des investisseurs institutionnels et des conseillers en droit de vote ont publié aujourd'hui des « Lignes directrices pour les investisseurs institutionnels en vue de l'exercice des droits sociaux dans les sociétés anonymes ». Ils émettent ainsi un signal en faveur d'une autorégulation ciblée.